

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la société républicaine de Rochefort (Morbihan) qui demande à changer son nom en celui de Roche-des-Trois en l'honneur de Duquero, Denouel et Lucas, lors de la séance du 6 pluviôse an II (25 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la société républicaine de Rochefort (Morbihan) qui demande à changer son nom en celui de Roche-des-Trois en l'honneur de Duquero, Denouel et Lucas, lors de la séance du 6 pluviôse an II (25 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 630;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36848_t2_0630_0000_13

Fichier pdf généré le 15/05/2023

frande que je voudrais bien pouvoir faire plus considérable.

J'ai été faire dernièrement un tour à Bulgnéville; j'ai vu ta sœur et une de tes nièces; nous avons beaucoup parlé de toi.

N'as-tu pas perdu de vue l'affaire de St-Dié, pour laquelle je t'ai écrit dans le temps depuis Epinal? Tu me feras plaisir d'y penser et de faire faire un rapport. S. et F.»

DIEUDONNÉ.

32

La société sans-culotte de La Magistère (1) applaudit aux mesures prises par la Convention, l'invite à rester à son poste, et l'informe des soins qu'elle se donne pour procurer aux citoyens indigens les objets de première nécessité: elle a ouvert une souscription dans son sein; cette souscription, qui a déjà produit 590 liv., ne se fermera que lorsque les besoins cesseront (2).

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[La Magistère, 28 niv. II] (4)

«Vive la République une, indivisible et impérissable! Vive la Montagne!

Citoyens représentans,

Les progrès de nos armées prouvent bien de quoi sont capables les hommes libres lorsque la trahison n'est pas de la partie.

Les ennemis chassés de l'infâme Toulon, ceux du Rhin mis en fuite et dispersés, la Vendée totalement purgée des monstres fanatiques, sont autant de merveilles que la postérité croiroit à peine si le salut de la patrie ne les eut commandées.

Si nous savons nous réjouir du succès de nos armes, nous savons aussi ne pas méconnoître l'indigence. L'ordre du jour dans notre société est de donner du pain, des habits et du feu à nos frères qui en manquent. Un registre ouvert qui a déjà produit 590 l. ne se fermera que quand les besoins cesseront.

Citoyens représentans, nous applaudissons à toutes les mesures que vous avez prises et nous vous invitons de nouveau à rester à votre poste jusques à ce que la République soit entièrement affermie.»

REBEL (présid.), L. JAUBERT (secrét.), COURRIÈRE cadet (secrét.) [et 24 autres signatures].

33

La société républicaine de Rochefort (5), département du Morbihan, après avoir exposé une partie des maux que les citoyens ont soufferts de la part des révoltés, s'écrie: Et nous aussi, nous pouvons nous vanter d'avoir eu pour compagnons d'armes des Lepeletier, des Marat, des Chalier..., Duquero, Denouel et Lucas ont su comme eux mourir pour la patrie. Ils tombèrent sous la massue de nos assassins...

(1) Lot-et-Garonne.

(2) P.V., XXX, 123. Mention dans M.U., XXXVI, 137.

(3) Bⁱⁿ, 6 pluv. (suppl^t).

(4) C 290, pl. 916, p. 5.

(5) Rochefort-en-Terre.

Nous devons à leurs vertus d'éterniser leur mémoire. La société a arrêté que les bustes de ces héros seroient placés dans les lieux les plus apparens de la ville, dont elle demande que le nom soit changé en celui de Roche-des-Trois (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2), renvoyé au comité d'instruction publique.

[Rochefort-en-Terre, 14 niv. II] (3)

«Législateurs,

Des hommes libres depuis longtemps et dignes de l'être par la volonté, mais enchaînés jusqu'à ce jour par le monstre du fanatisme, formant autour d'eux des barrières infranchissables, peuvent enfin faire parvenir au Sénat français les élans de leur âme républicaine.

Que n'est-il permis aux citoyens de Rochefort de jeter un voile épais sur les scènes d'horreur dont cette ville malheureuse a été le théâtre au mois de mars dernier! l'humanité affligée en acte le tableau déchirant.

Les vrais patriotes ont du gémir sur nos désastres et leur âme sensible doit facilement rappeler à leur mémoire cette époque douloureuse.

Nos malheureux frères des campagnes aveuglés par la superstition, dirigés par les fauteurs du royalisme, vinrent fondre sur nous; nous nous mîmes en défense; et le sang coula... mais nos efforts furent impuissants, les martyrs de la liberté se multiplièrent en un instant. Leur dévouement généreux prouva leur civisme, et attesta la lâcheté, la barbarie de milliers de scélérats qui assassinaient une poignée de républicains.

C'est ici le moment de faire connaître à la patrie les victimes immolées par nos bourreaux.

Et nous aussi, nous pouvons nous vanter d'avoir eu pour compagnons d'armes des Le Peletier, des Marat et des Chalier, Duquero, Denouel et Lucas ont su comme eux mourir pour la patrie; ils tombèrent sous les massues de nos assassins.

Vous les connaissez, Sénateurs français; leurs noms passeront à la postérité.

Nous devons à leur vertu d'éterniser leur mémoire.

Notre société naissante encore, mais ne le cédant à aucune autre en amour pour sa patrie, vient d'arrêter que les bustes de ces héros, seraient placés dans les lieux les plus apparens de cette ville, avec une inscription:

Mort pour la Patrie

Ces images parleront à tous; elles rappelleront au républicain que le plus (sacré?) de ses devoirs, est de mourir pour sa patrie. Elles glaceront le coupable d'effroi.

Le cultivateur ne pourra entrer dans nos murs, il ne pourra traverser nos rues sans se rappeler qu'il y versa indignement le sang de ses amis, le sang de ses magistrats.

Le temps destructeur vient à bout du marbre et de l'airain.

La Société a ajouté à son arrêté que d'après

(1) P.V., XXX, 123. Le M.U. (XXXVI, 137) ajoute: «pour rappeler le souvenir de ces trois victimes de leur courage et de leur patriotisme». Mention dans J. Lois, n° 485; Mess. soir, n° 526; J. Perlet, p. 450.

(2) Bⁱⁿ, 6 pluv. (suppl^t).

(3) F^{ITA} 1009^{AB1S}, pl. 2, p. 1954.